

Date de dépôt : 26 février 2020

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de Mme Ana Roch : Abonnements et frais téléphoniques ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 17 janvier 2020, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Il est établi que les abonnements et frais téléphoniques ont considérablement baissé ces dernières années. Or, de nombreux employés de l'Etat sont pourvus d'un appareil payé par ce dernier ou indemnisés pour l'usage de leur appareil privé. Hormis le fait que certaines professions le justifient, combien de personnes en bénéficient-elles ?

Ma question est la suivante :

Combien de personnes bénéficient-elles, par fonction et par département, de l'un ou l'autre de ces deux avantages, et pour quel montant global, sur les cinq dernières années (2015-2019) ?

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance pour les réponses qu'il apportera à la présente question écrite urgente.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le nombre de personnes bénéficiant d'un abonnement ou d'un forfait téléphonique en 2019* par département est de :

Département	2019
PRE	53
DF	136
DIP	504
DSES	2'070
DT	248
DI	537
DDE	28
DCS	31
SGGC	6
Total	3'613

* En raison des réorganisations de l'administration en 2018 et en 2019, le suivi du nombre de personnes bénéficiant d'un abonnement ou d'un forfait téléphonique n'est présenté par département que pour l'année 2019.

Pour les années antérieures, le nombre de personnes est :

Année	Effectif
2015	3'389
2016	3'401
2017	3'398
2018	3'548

Le nombre de personnes bénéficiant d'un abonnement ou d'un forfait téléphonique ces cinq dernières années par fonction est de :

Fonction	2015	2016	2017	2018	2019
Police	1500	1500	1500	1500	1500
Directeur	232	212	227	238	252
Assistant de sécurité publique 3	0	0	169	193	187
Chef de secteur	102	117	116	152	146
Chef de service	138	141	127	132	126
Infirmier spécialisé	69	74	71	77	89
Chef de groupe	26	35	38	44	47
Ingénieur télécom	0	0	0	0	45
Assistant de sécurité publique 2	0	0	36	36	36
Concierge	37	36	35	35	36
Conseiller en formation	41	47	29	35	31
Adjoint scientifique 3	17	20	24	27	27
Directeur général	31	30	29	27	26
Maître généraliste - enseignement primaire	6	7	5	7	26
Chef de projet	22	22	22	25	25
Conseiller en organisation de l'information	15	16	17	24	25
Éducateur spécialisé	30	28	26	28	25
Ingénieur télécom / informatique 3	0	0	0	23	25
Secrétaire adjoint 3	25	25	22	25	24
Huissier-assistant OPF	11	12	12	25	23
Assistant socio-éducatif	14	16	9	20	22
Technicien informatique 3	0	0	0	0	22
Autres	1073	1063	884	875	848
Total	3389	3401	3398	3548	3613

Seules les principales fonctions sont reportées en termes d'importance, la liste complète comprenant plus de 200 fonctions.

Le montant global par année est de :

2015	2016	2017	2018	2019
1'497'670	1'480'975	1'550'663	1'827'210	1'997'345

L'augmentation de 500 000 francs en 5 ans est due principalement au matériel de police et à son support. Il y a eu en 2014 un achat d'iPhones pour un montant de 900 000 francs qui n'apparaît pas dans le tableau et qui réduit les dépenses des années suivantes (2015 – 2017). En 2018, l'OCSIN est passé à un modèle de location des appareils qui explique l'augmentation des dépenses annuelles.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Antonio HODGERS